

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MARBOZ(AIN)

Nombre de membres afférents
au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Nombre de membres présents : 19
Nombre de votes pour : 19
Nombre de votes contre : 0
Abstention : 0
Date de la Convocation 12/06/2023
D2023061908

Séance du 19 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf juin à vingt heures, le conseil municipal de MARBOZ, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MOIRAUD Christelle,
Etaient présents : BOUVARD Nelly, CALLAND Cédric, CARRUBA Isabelle, CHATELET Jocelyne, DELIANCE Alexandre, GUILLERMIN Patrice, JAILLET Christian, LAMBERET Anthony, MIVIERE Karine, MOIRAUD Christelle, NAVARIN Cécile, NEVORET Benoit, NICOLAS Carine, NOEL Simon, POCHON Béatrice, POCHON Laurence, PONCIN Emmanuel, SOCHAY Hervé, TISSERAND-BOUVARD Magali
Excusés :
Monsieur NOEL Simon a été élu secrétaire de séance

Objet: Fixation des tarifs des repas au restaurant scolaire

Actuellement, les tarifs des repas servis au restaurant scolaire municipal sont les suivants :

Enfants en primaire :	3.90 €
Enfants en maternelle :	3.45 €
Adultes :	6.25 €
Stagiaires :	5.00 €

Après avoir examiné le coût de ce service, la prise en compte de la participation de la commune mais aussi au vu de la hausse des prix des denrées alimentaires, il est proposé de revaloriser les tarifs des repas.

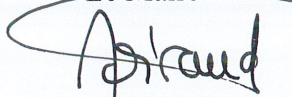
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide de revaloriser les prix et fixe le tarif des repas servis au restaurant scolaire municipal pour l'année scolaire 2023/2024 de la façon suivante :

Enfants en primaire :	4.00 €
Enfants en maternelle :	3.55 €
Adultes :	6.35 €
Stagiaires :	5.10 €



Pour copie conforme,
Le Maire


Christelle MOIRAUD